

Dans le contexte de crise sanitaire, les équipes de l'Onisep restent mobilisées pour accompagner les parents et leurs enfants dans leur démarche d'orientation en mettant à disposition toutes leurs informations via leurs espaces en ligne, leurs productions, leurs ressources et leurs services. N'hésitez pas également à consulter les équipes éducatives de votre établissement et les psychologues de l'Education nationale.

L'Onisep propose un dossier spécial consacré à l'orientation post-3^e pour aider les familles à saisir les vœux d'orientation (du 25 mai au 10 juin). Vous y trouverez une sélection d'articles, des explications sur la procédure d'affectation en lycée, des sites ressources pour mieux appréhender la voie professionnelle et sa transformation ou pour vous informer sur la classe de 2^{de} générale et technologique, ainsi que des fiches d'activités utilisables en autonomie par les élèves (quiz, vidéos...). Pour découvrir des métiers nécessitant une formation professionnelle, les élèves peuvent aussi consulter la série de vidéos « Les métiers animés ».

Pour repérer les formations et les établissements qui vous intéressent, vous pouvez télécharger le guide Onisep « En classe de 3^e, préparer votre orientation » de votre académie.

→ Vous accompagner dans vos choix d'orientation

→ Les métiers animés

→ Le guide « En classe de 3^e, préparer votre orientation »

Pour permettre aux élèves de construire leur parcours au lycée et d'élaborer leur projet d'études supérieures, l'Onisep a développé des outils adaptés à chaque niveau.

L'orientation des élèves en fin de 2^{de} générale et technologique porte sur le choix d'enseignements de spécialité pour la voie générale ou sur une série pour la voie technologique.

En 1^{re}, pour la voie générale, les élèves conservent 2 des 3 enseignements de spécialité pour l'entrée en classe de terminale ou se réorientent. Pour la voie technologique, les élèves confortent leur choix de série ou se réorientent. Pour la voie professionnelle, les élèves poursuivent leur spécialité choisie et sont accompagnés pour une poursuite d'études en apprentissage.

Plusieurs ressources et outils sont à la disposition des familles : un dossier « Que faire après la 2^{de} ? », le site secondes-premieres2019-2020.fr pour aider les élèves dans leur cheminement au lycée et à anticiper leurs choix d'orientation post-bac, le site Horizons 21 pour préciser ses choix d'enseignements de spécialité. Un diaporama interactif, utilisable en autonomie par les élèves, accompagne l'appropriation du site Horizons 21 en permettant de tester des combinaisons d'enseignements de spécialité selon ses centres d'intérêt, ses résultats scolaires, son projet de formation et invite les élèves à se projeter dans l'enseignement supérieur.

→ Horizons 21

→ Diaporama interactif

Les élèves de terminale reçoivent les réponses à leurs vœux à partir du 19 mai sur Parcoursup. Des fiches pratiques et des ressources d'information Onisep ont été conçues pour accompagner les élèves sans proposition d'admission dans les formations sélectives auxquelles ils ont postulé. Il s'agit de les aider à revoir leur projet d'orientation et à préparer la phase complémentaire. Tout au long de la procédure Parcoursup, les conseillers et conseillères Onisep du service gratuit « Mon orientation en ligne » répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h, via le numéro vert 0 800 400 070

→ Terminales2019-2020

Pendant la crise sanitaire, l'Onisep propose un accès gratuit à ses publications au format numérisé sur les formations et les métiers, intégrées dans le kiosque en ligne. Ce kiosque fait partie du portail www.onisep-services.fr qui facilite l'accès aux productions numériques de l'Onisep (ressources d'informations, outils pédagogiques, services).

Par téléphone, tchat ou mail, les conseillers et conseillères Onisep du service gratuit d'aide personnalisée « Mon orientation en ligne » répondent aux questions des familles sur les formations, les métiers et l'orientation. Vous pouvez les contacter par téléphone en France métropolitaine au 01 7777 12 25 du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h, et au 05 96 53 12 25 pour les académies de la Martinique et de la Guadeloupe (8 h à 15 h) et de la Guyane (9 h à 16 h). Les échanges par tchat ou mail se font à partir du site monorientationenligne.fr

Depuis le confinement, l'Onisep a proposé un rendez-vous régulier le mercredi, à 14 h, pour faire découvrir des métiers porteurs d'emplois, des métiers méconnus, des métiers rêvés, via des tchats. Des professionnels se mobilisent pour échanger avec les internautes et font ainsi partager leur quotidien, leur parcours, leurs motivations... La retranscription de tous ces tchats est en ligne sur [onisep.fr](https://www.onisep.fr)

La plateforme Onisep TV permet d'accéder à 2 000 vidéos de témoignages de professionnels et de jeunes en formation. Elle rend ainsi l'information plus vivante et plus concrète. Vous pourrez aussi y découvrir la dernière série vidéo de l'Onisep « Pose-toi la question ! », conçue à partir des interrogations des élèves et des parents. Elle recourt à un langage et à un style qui s'inspirent des codes de communication des collégiens/nes et lycéens/nes.

→ ONISEP TV

Vous pouvez retrouver toutes les actualités de l'Onisep sur :

→ linkedin

→ PROCHAINES ÉTAPES POUR LA 3^e

- **Avril - mai** : l'élève et sa famille consultent les offres, repèrent les formations et saisissent des vœux.
- **Fin mai** : l'élève et sa famille formulent des choix définitifs.
- **Juin** : le conseil de classe répond par une proposition d'orientation qui servira au chef d'établissement à prononcer une décision d'orientation.
- **Fin juin/début juillet** : inscription obligatoire dans le nouvel établissement.

→ PROCHAINES ÉTAPES POUR LA 2^{de}

- **Mai** : l'élève et sa famille formulent des choix définitifs.
- **Juin** : le conseil de classe répond par une proposition d'orientation qui servira au chef d'établissement à prononcer une décision d'orientation. Les passerelles vers la voie professionnelle restent possibles, avec l'accord de l'élève et de sa famille, dans la mesure où sont aménagés des dispositifs pédagogiques adaptés.
- **Fin juin/début juillet** : inscription dans le nouvel établissement.

→ PROCHAINES ÉTAPES POUR LA 1^{RE}

Pour le conseil de classe du 3^e trimestre ou du 2nd semestre :

- **En lycée général** : choisir deux spécialités pour l'entrée en classe de terminale.
- **En lycée technologique** : poursuite dans la série choisie ou demande de réorientation.
- **En lycée professionnel** : poursuite dans la spécialité choisie, accompagnement vers une poursuite d'études par apprentissage.

→ PROCHAINES ÉTAPES POUR LA TERMINALE

- **Du 19 mai au 17 juillet 2020** : réponses des établissements de formation et décisions à prendre par le/la candidat/e.
- **Du 16 juin au 10 septembre 2020** : phase complémentaire de Parcoursup. Chaque candidat/e, y compris ceux qui n'auraient pas participé à la première phase, peuvent émettre 10 vœux de formation, selon les places disponibles.